



COMMISSION SPORTIVE JEUNES

SAISON : 2014/2015

Inscription aux championnats Région

Tournois qualificatifs

Les engagements pour les tournois qualificatifs au championnat Régional doivent nous parvenir pour le 2 juillet 2014 (avec la réservation des gymnases).

Le Comité Départemental doit qualifier :

- 4 équipes en championnat U17 masculin en septembre,
- 1 équipe en championnat U15 masculin en septembre,
- 1 équipe en championnat U15 masculin en décembre,
- 2 équipes en championnat U13 masculin en janvier,
- 3 équipes en championnat U17 féminin en septembre,
- 1 équipe en championnat U15 féminin en septembre,
- 1 équipe en championnat U15 féminin en décembre,
- 1 équipe en championnat U13 féminin en octobre.

Les tournois qualificatifs auront lieu les **13/14 septembre** et/ou les 20/21 septembre 2014.

Engagement : 100 euros - Forfait général : 100 euros

Le cahier des charges de la Région prévoit notamment :

- 2 créneaux d'entraînement par semaine,
- 1 entraîneur 3^{ème} niveau départemental,
- 1 arbitre (charte de l'arbitrage).

Nota :

- Les équipes non retenues au championnat Régional devront s'acquitter des droits d'engagement au championnat Départemental.
- Pour les équipes U13 masculin, U15 masculin et U15 féminin qualifiées automatiquement en championnat départemental dans la « Poule Accession Région » devront s'acquitter des droits d'engagement au championnat Départemental.